



Ref : CFVU2019/19-1005

**CFVU DU 03 OCTOBRE 2019**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONVENTION DE STAGE  
POUR LES STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 03 octobre 2019 réuni sous la présidence de Monsieur Olivier BALLESTA,**

*Vu le livre VII du code de l'éducation,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé par le président que :**

L'UBM adopte le modèle de convention Jurisup qui s'applique quelle que soit la situation du stagiaire, salarié ou non salarié.

- **APPROUVE** (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) **LE NOUVEAU MODÈLE DE CONVENTION DE STAGE DE L'IJBA.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 04/10/2019.*

Nombre de membres présents	<b>20</b>
Nombre de membres représentés	<b>4</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>24</b>
Nombre de votes pour	<b>24</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

La Présidente de l'Université,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Annexe : CFVU 2019/A19-1005